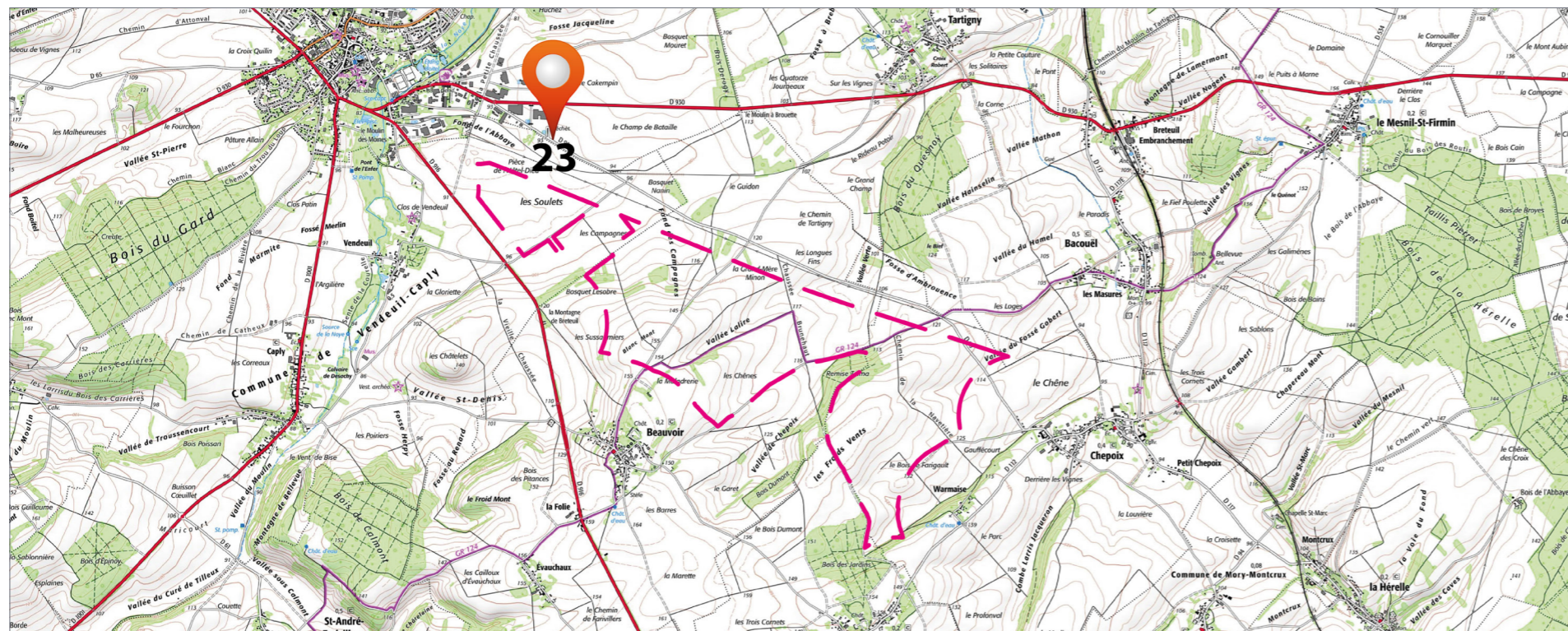


► Point de vue n°23



Emplacement du point de vue

L'observateur se situe en sortie sud-est de Breteuil par la D 90, route de desserte locale qui mène directement à Chepoix et définit la limite nord du site du projet éolien.

Ici, le paysage du Plateau picard s'ouvre largement, ondulé par les différentes buttes qui le parsèment, à droite en particulier, et qui viennent rehausser l'horizon.

Commentaires

Variante A (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Cette variante semble accompagner l'axe routier en révélant la profondeur du plateau par l'effet de perspective. Par son étirement, cette variante possède une certaine prégnance toutefois.

Variante B (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Les deux lignes sont perçues en perspective cavalière. La ligne de droite présente un écartement entre les éoliennes qui n'est pas visible sur la ligne de gauche. L'emprise angulaire sur le paysage est plus importante que la variante précédente.

Variante C1 (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

La logique d'implantation se devine ici non plus de manière longitudinale mais perpendiculaire à l'axe routier. Néanmoins, elle manque d'homogénéité du fait d'une répartition inégale des éoliennes.

Variante C2 (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Ici, la variante apparaît raisonnée, avec un effet de porte encadrant la route par deux groupes de trois éoliennes. Elle est également plus contenue sur l'horizon.

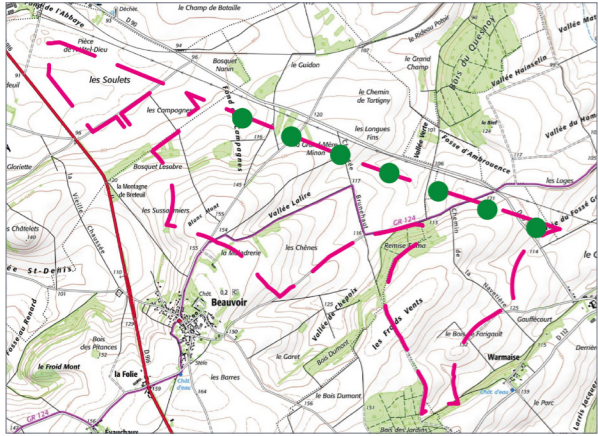
Variante C2bis (cinq éoliennes de 180 m de hauteur totale et une de 200 m au nord-ouest)

La différence engendrée par la réduction de gabarit des cinq éoliennes reste ici subtile par rapport à la précédente, dans ce paysage de grande ampleur pour lequel les rapports d'échelle restent favorables.

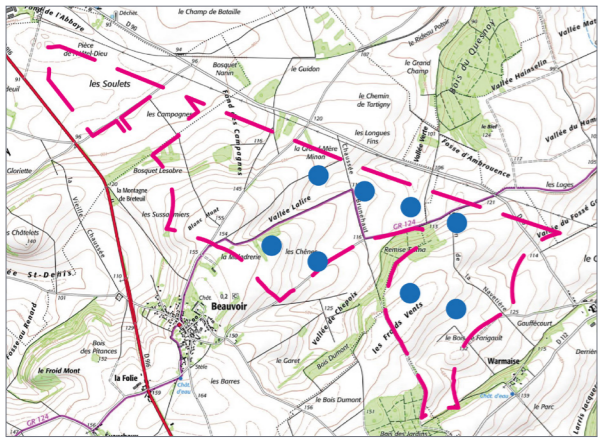
Nouvelle variante pour répondre à l'avis MRAe : Variante C3 (éoliennes de 180 m de hauteur totale)

Cette variante est la moins prégnante visuellement et celle occupant la plus faible contention sur l'horizon. La lisibilité de la structure est très bonne et il est facile d'identifier les deux lignes d'éoliennes.

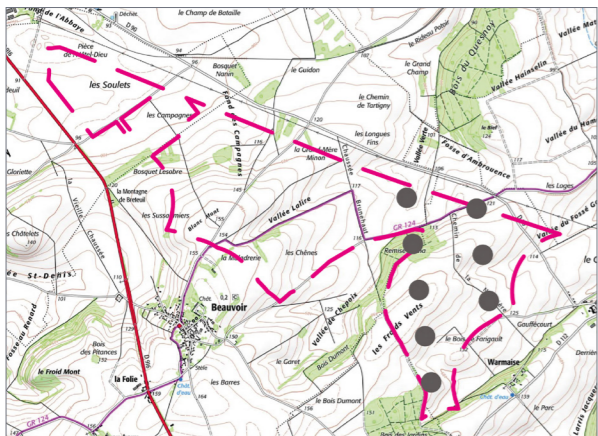
Variante A



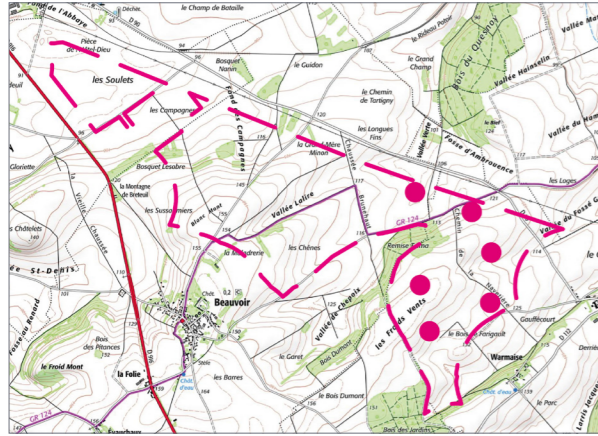
Variante B



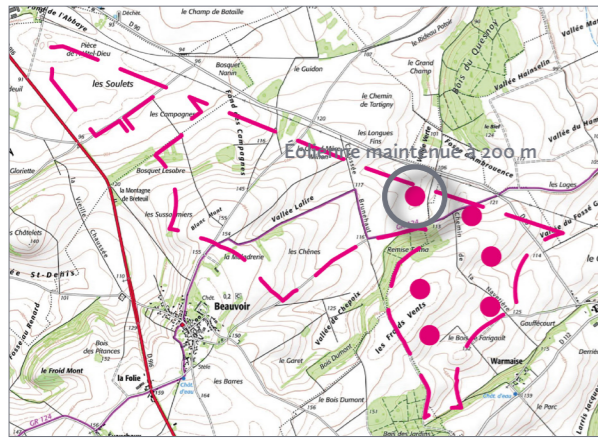
Variante C1



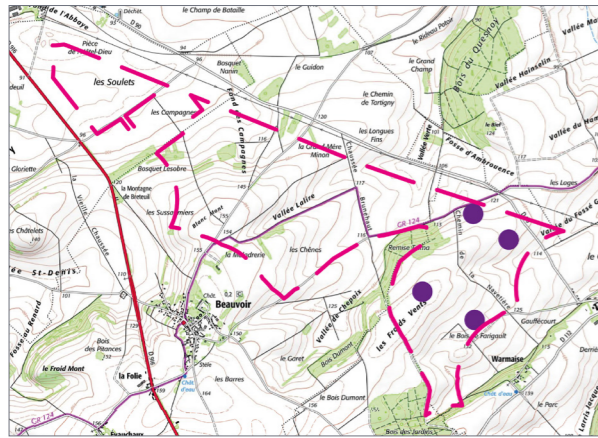
Variante C2

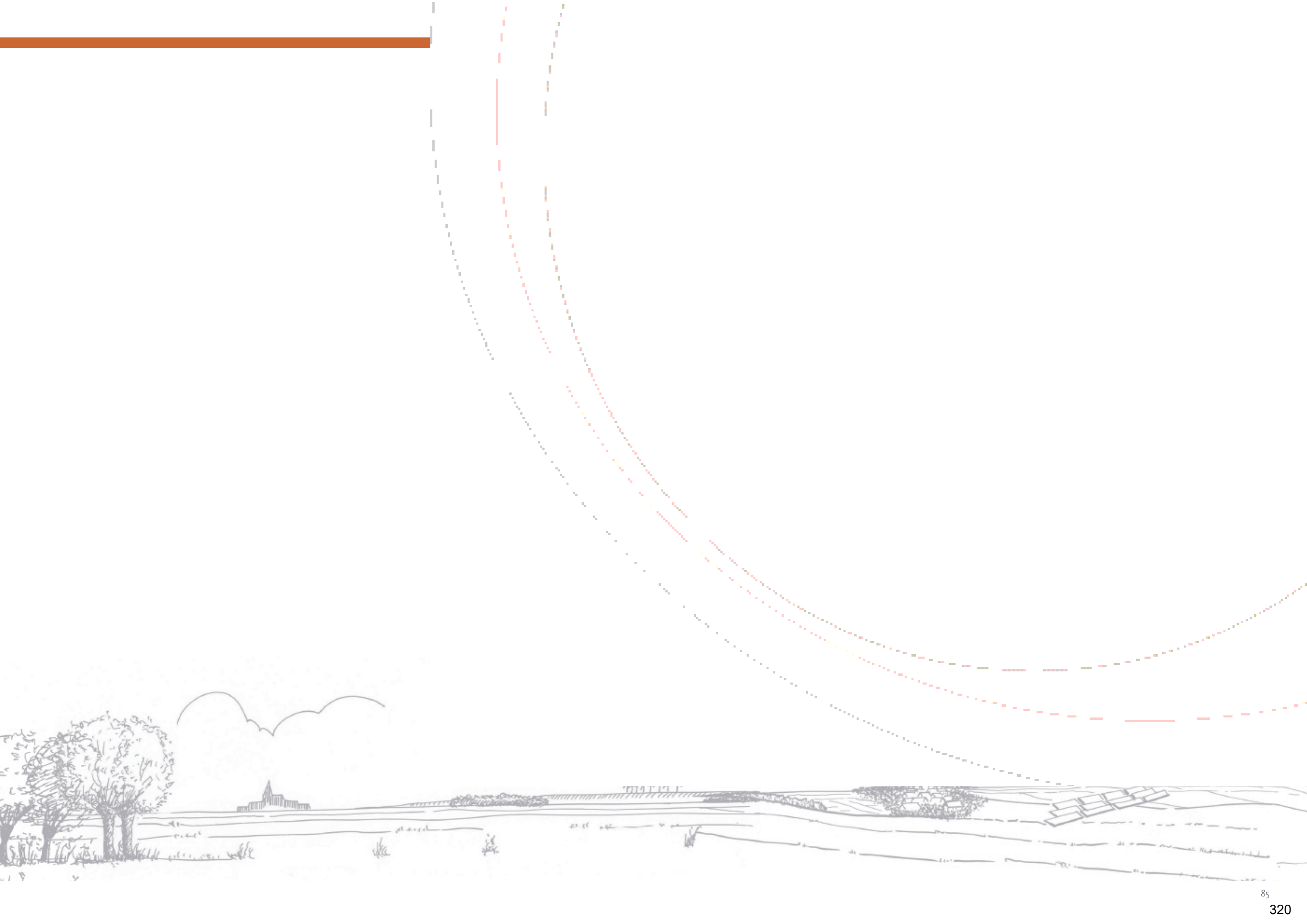


Variante C2 bis

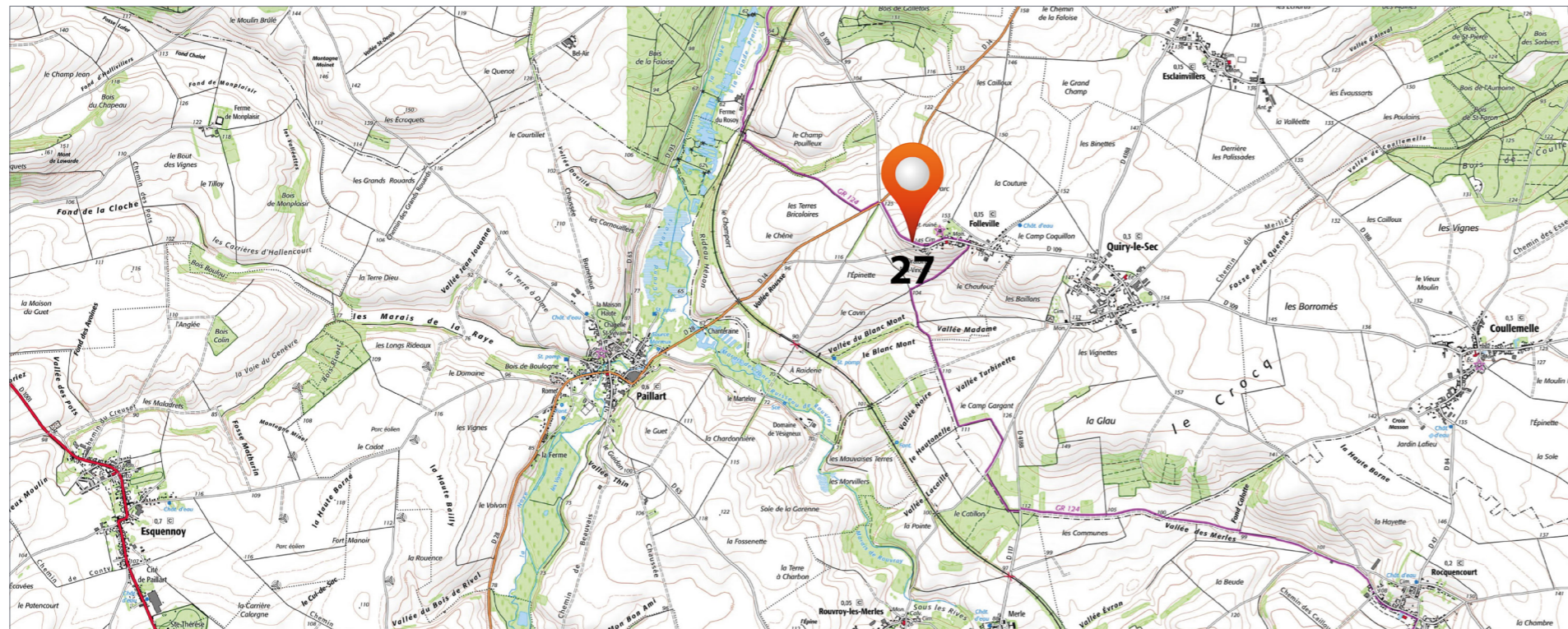


Variante C3





► Point de vue n°27



Emplacement du point de vue

L'observateur est situé en sortie ouest de Folleville, village patrimonial. Celui-ci est installé sur le rebord d'un plateau, dominant directement un système de vallons secs au sud immédiat de la rupture de pente, et la vallée de la Noye, à un peu plus de 2 km à l'ouest.

On devine cette vallée par le cordon de sa ripisylve et, à droite du panoramique, on distingue le village de Paillart, signalé par le clocher érigé de son église classée.

Une large vue, très ouverte, est offerte ici en balcon sur le Plateau picard et la vallée de la Noye. Le village de Folleville accueille deux monuments historiques : les ruines du château et l'église Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Jean-Baptiste.

Commentaires

Variante A (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Cette variante est bien lisible dans sa structure rectiligne mais elle est aussi celle qui occupe la plus grande portion de l'horizon par rapport aux trois autres. Or la réduction de l'emprise horizontale depuis le cône de vue de Folleville est un des enjeux principaux du projet éolien.

Variante B (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Cette variante est peu lisible et il est difficile d'identifier les deux lignes. La différence d'alignement entre les deux lignes est bien visible depuis ce point de vue, ce qui brouille la lisibilité de la structure.

Variante C1 (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Cette variante réduit considérablement son emprise horizontale par rapport à la précédente. Perçues en enfilade, les deux lignes sont lisibles comme deux groupes denses, avec un certain déséquilibre lié à la répartition des éoliennes en une ligne de trois et une de cinq.

Variante C2 (éoliennes de 200 m de hauteur totale)

Cette variante peut se lire comme une l'implantation raisonnée de la précédente, en l'équilibrant en deux groupes de tailles identiques, soit deux ensembles de trois éoliennes.

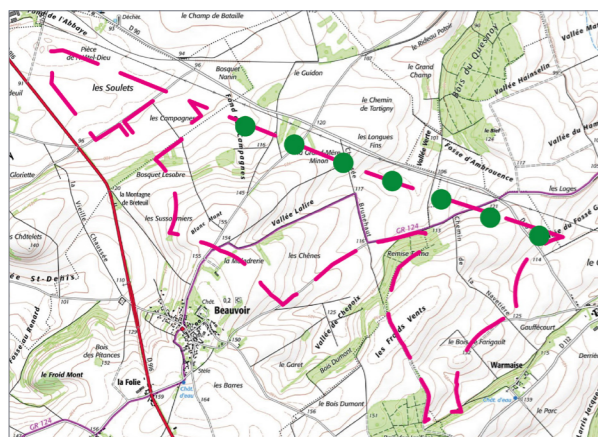
Variante C2bis (cinq éoliennes de 180 m de hauteur totale et une de 200 m au nord-ouest)

La différence de gabarit produit ici un effet très subtil, tant l'ouverture du paysage permet de ménager des rapports d'échelle qui lui sont largement favorables. Cependant, le maintien d'une éolienne à 200 m confère une meilleure homogénéité visuelle au groupe de droite.

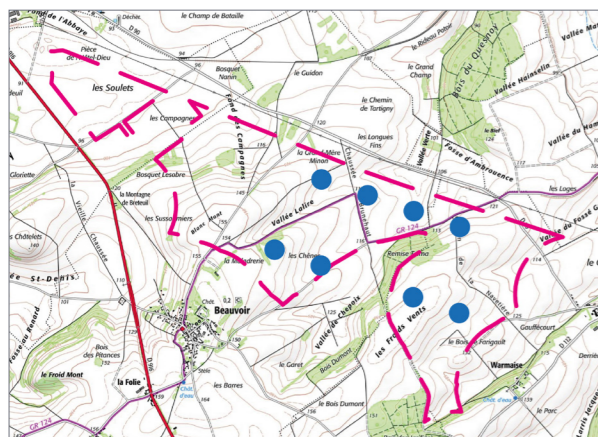
Nouvelle variante pour répondre à l'avis MRAe : Variante C3 (éoliennes de 180 m de hauteur totale)

Cette variante est la moins prégnante visuellement et celle occupant la plus faible contention sur l'horizon. Les éoliennes se distinguent comme un groupe central composé de deux éoliennes en superposition et d'une éolienne de par et d'autre de ce même groupe.

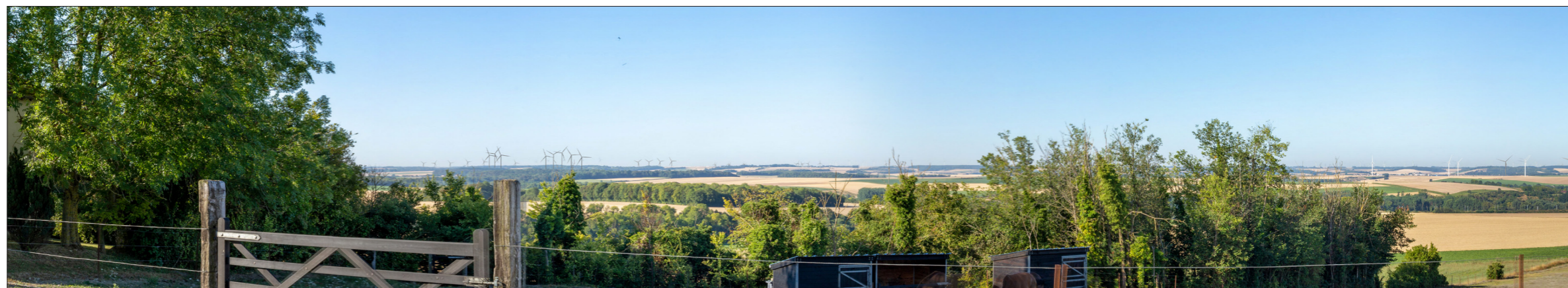
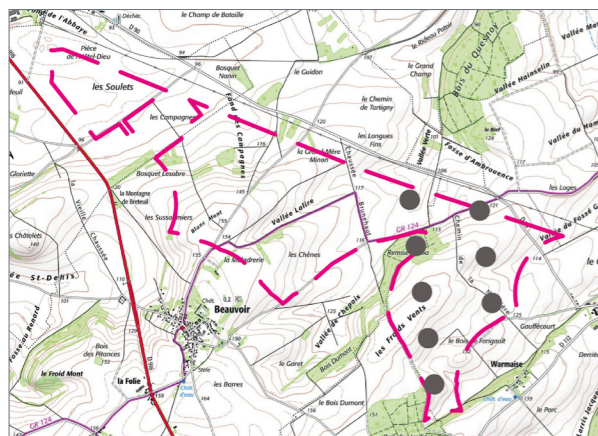
Variante A



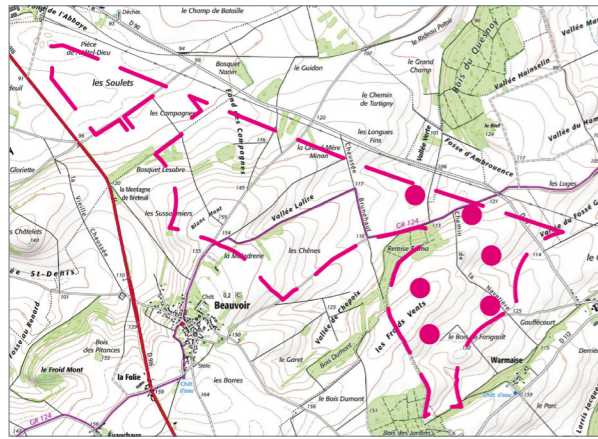
Variante B



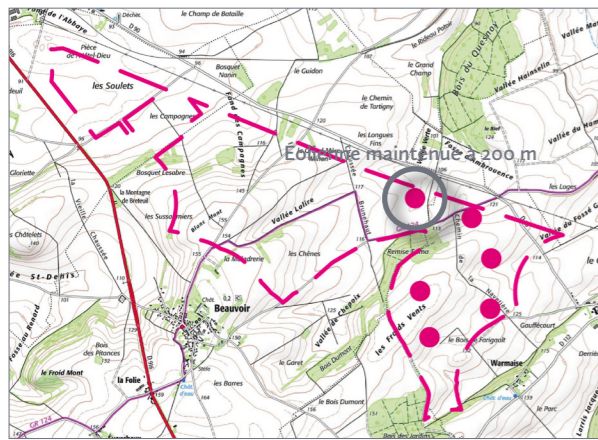
Variante C1



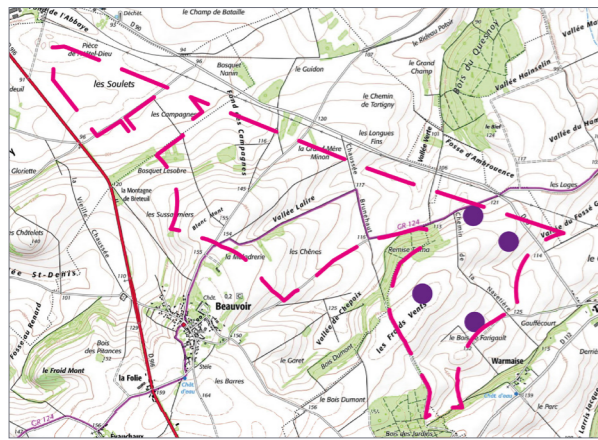
Variante C2

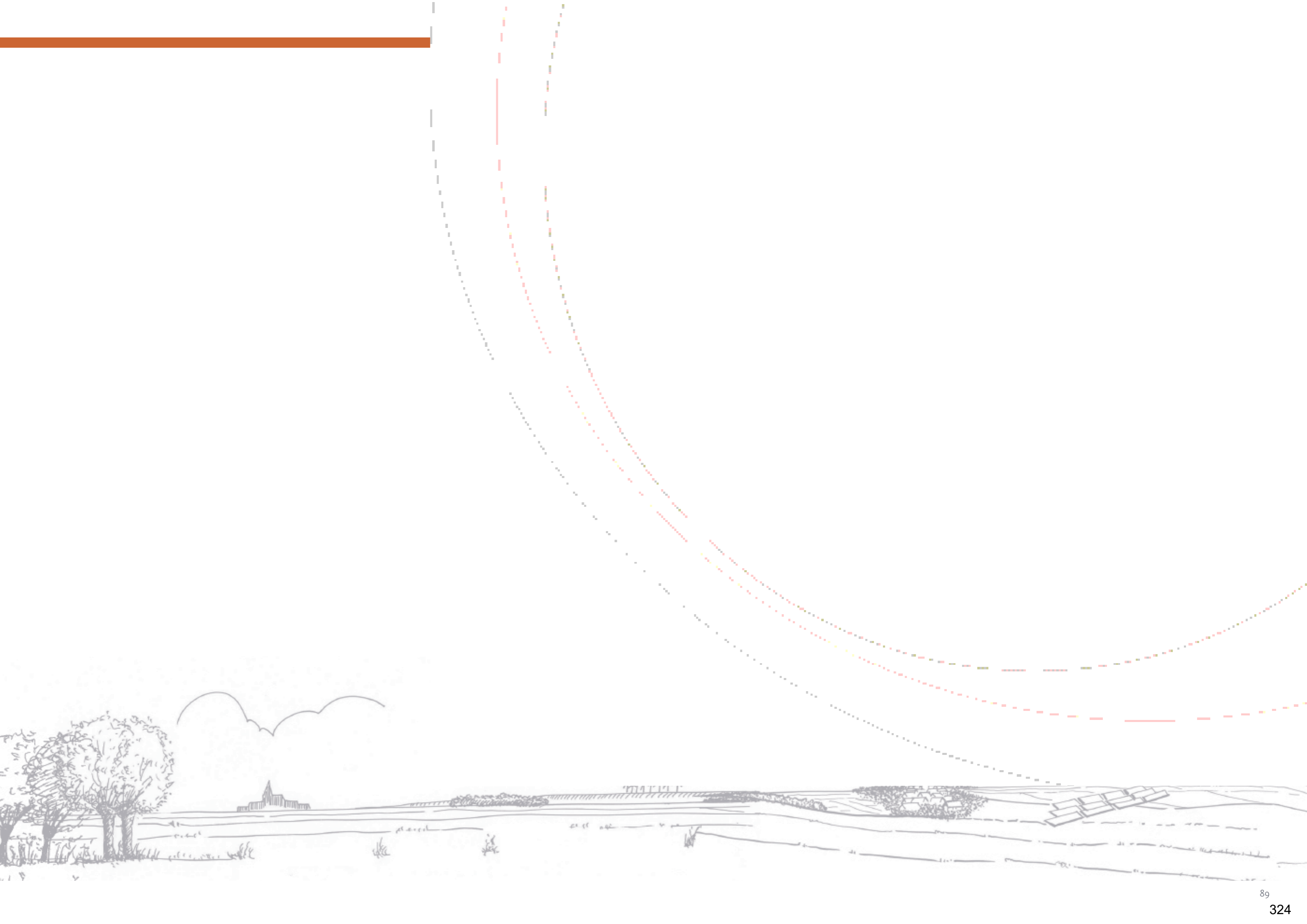


Variante C2 bis



Variante C3





1.7 - Choix de la variante finale

Au regard de l'analyse des variantes effectuée, quatre critères principaux d'évaluation apparaissent :

- la lisibilité : définit la capacité de l'implantation d'être perçue de manière globale et compréhensible au premier regard, dans sa structure,
- la contention sur l'horizon : définit l'angle horizontal qu'occupent les éoliennes à l'horizon. Plus les éoliennes sont contenues, plus leur emprise visuelle est réduite. Plus les éoliennes sont espacées, plus leur emprise visuelle à l'horizon est importante,
- l'incidence visuelle sur le théâtre antique de Vendeuil-Caply,
- l'incidence visuelle sur le cône de Folleville.

Au regard de ces quatre critères, il est possible d'établir un tableau permettant d'évaluer et de comparer chaque variante.

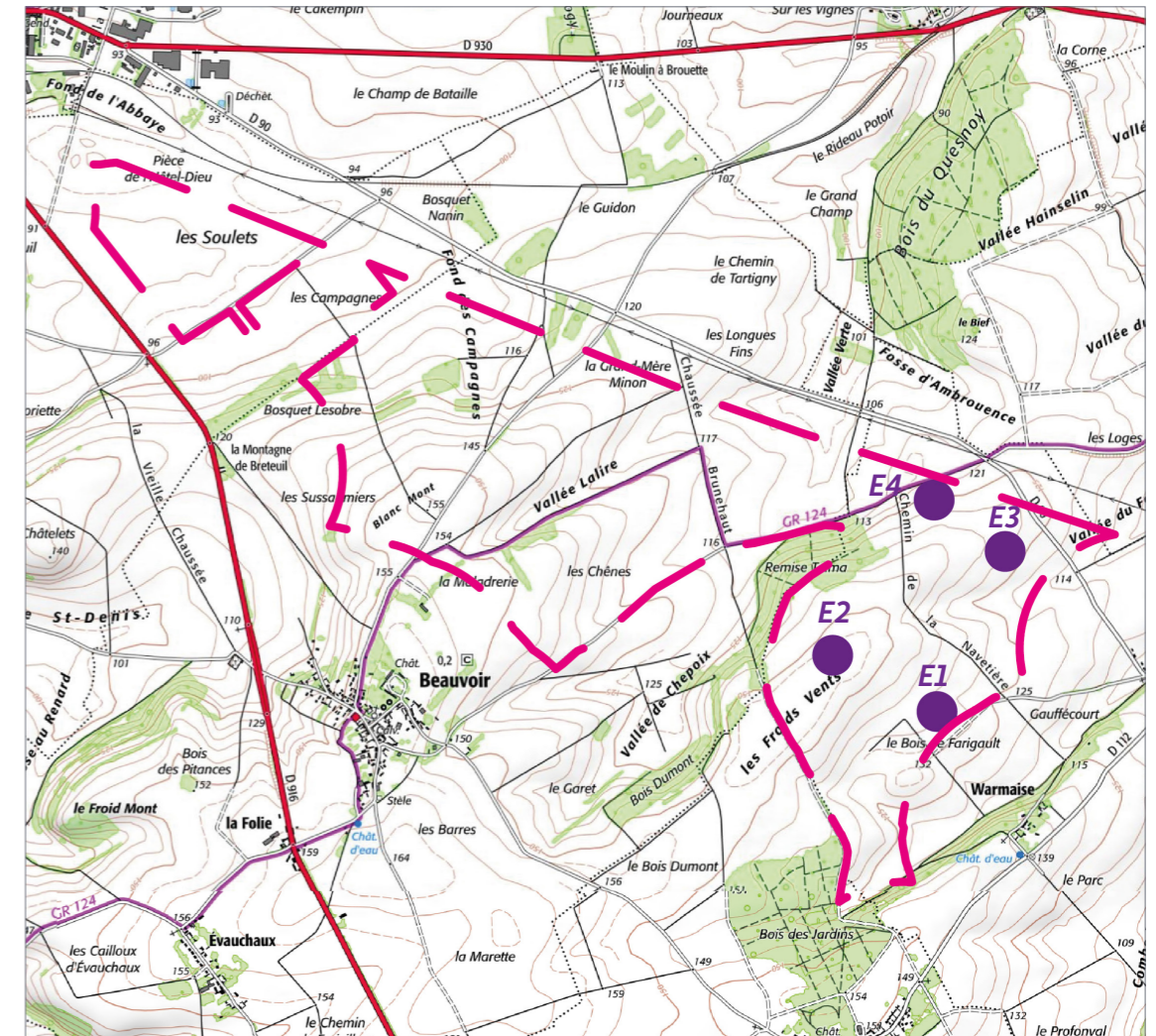
Ainsi considéré le tableau suivant, la variante C3 constitue l'aboutissement d'un processus de réflexion visant à élaborer une implantation qui soit la plus cohérente possible avec quatre critères déterminants sur les incidences.

Cette variante se présente donc avec une bonne lisibilité, une contention sur l'horizon réduite avec seulement quatre machines et les incidences les plus réduites sur le théâtre antique de Vendeuil-Caply et le cône de Folleville.

La variante C3 est donc retenue pour constituer le projet définitif.

Le tableau ci-dessous *ne constitue pas* une évaluation globale du projet au regard des enjeux paysagers et patrimoniaux portant sur le site de développement.

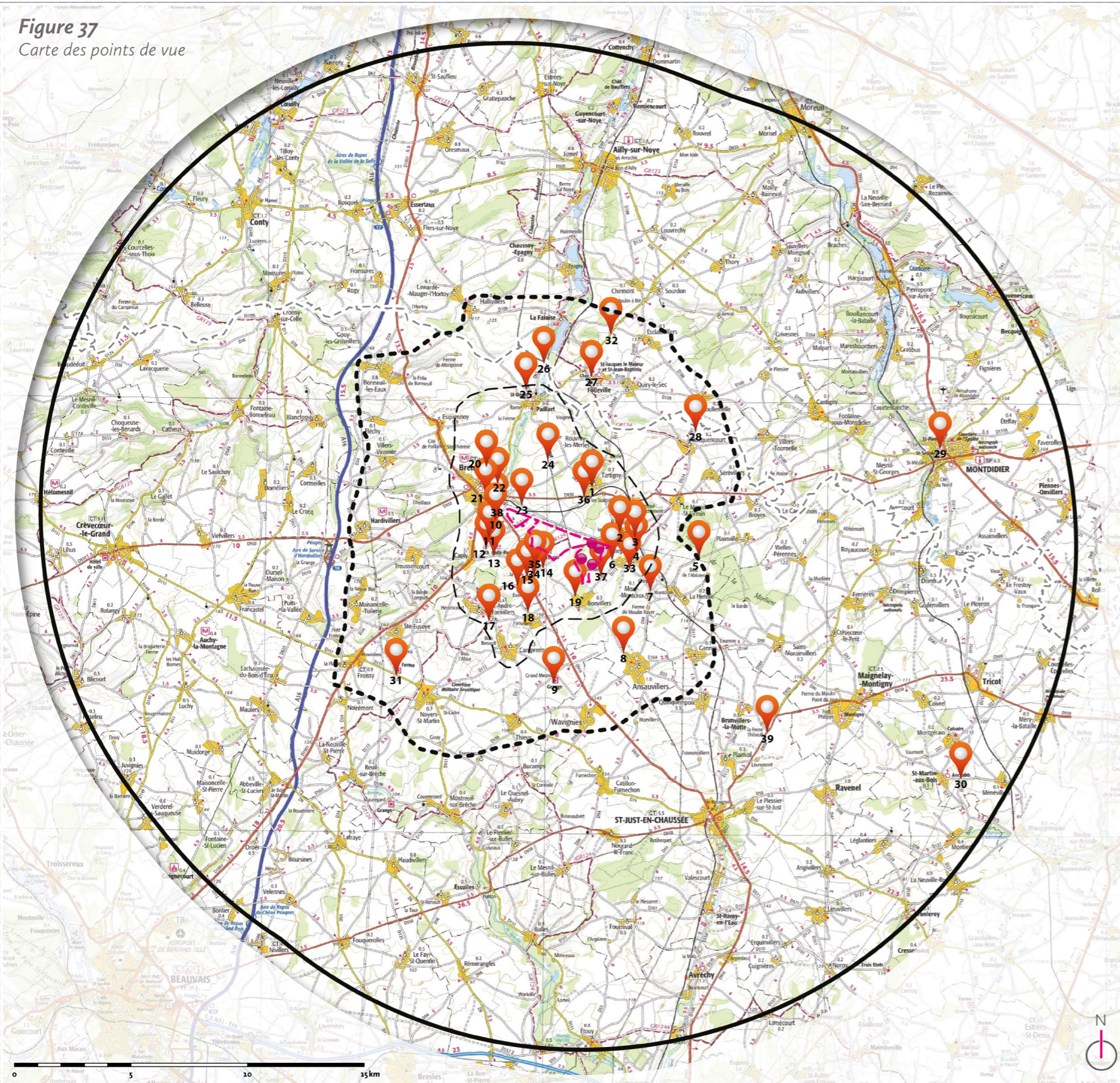
Pour cela, il est nécessaire de réaliser une évaluation qualitative sur la base d'une campagne de points de vue représentatifs, au moyen de l'outil de simulation infographique dit "photo-montage". C'est ce à quoi s'attache la partie suivante.



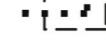




Implantation du projet sur fond 1/25 000 et numérotation des éoliennes

	Variante A	Variante B	Variante C1	Variante C2	Variante C2bis	Variante C3
Lisibilité	Très bonne	Correcte	Mauvaise	Bonne	Bonne	Bonne
Contention sur l'horizon	Importante	Importante	Importante	Réduite	Réduite	La plus réduite
Incidence sur le théâtre antique	Plutôt prégnante	La plus prégnante	Plutôt prégnante	Prégnance modérée	Prégnance modérée	La moins prégnante
Incidence sur le cône de Folleville	Occupation signifiante de l'horizon	Occupation réduite de l'horizon mais déséquilibre de la structure	Occupation réduite de l'horizon mais déséquilibre de la structure	Occupation réduite de l'horizon et équilibre de la structure	Occupation réduite de l'horizon et équilibre de la structure	Occupation réduite de l'horizon et équilibre de la structure
Synthèse	Cette variante est très lisible par sa structure rectiligne mais elle s'avère occuper le plus l'horizon, en particulier depuis le cône de Folleville.	Cette variante est bien lisible mais certains points de vue illustrent par moment une répartition hétérogène (ex : depuis Folleville). C'est également la plus prégnante sur l'entrée du théâtre antique.	Cette variante n'est pas lisible et révèle une répartition hétérogène de ses éoliennes. Elle reste toutefois contenue à l'horizon depuis le cône de Folleville.	Cette variante reste globalement lisible et équilibrée dans sa répartition. Elle est également contenue à l'horizon depuis le cône de Folleville.	Cette variante est l'optimisation de la troisième par la réduction des gabarits, dont l'effet est sensible en particulier pour la diminution de l'incidence sur le théâtre antique.	Cette variante est de par sa réduction d'éoliennes à 4 la moins prégnante visuellement et celle occupant la plus faible contention sur l'horizon. C'est la variante la moins impactante sur le théâtre antique et le cône de Folleville.

Figure 37
Carte des points de vue



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 5 à 12 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)
-  Limites départementales

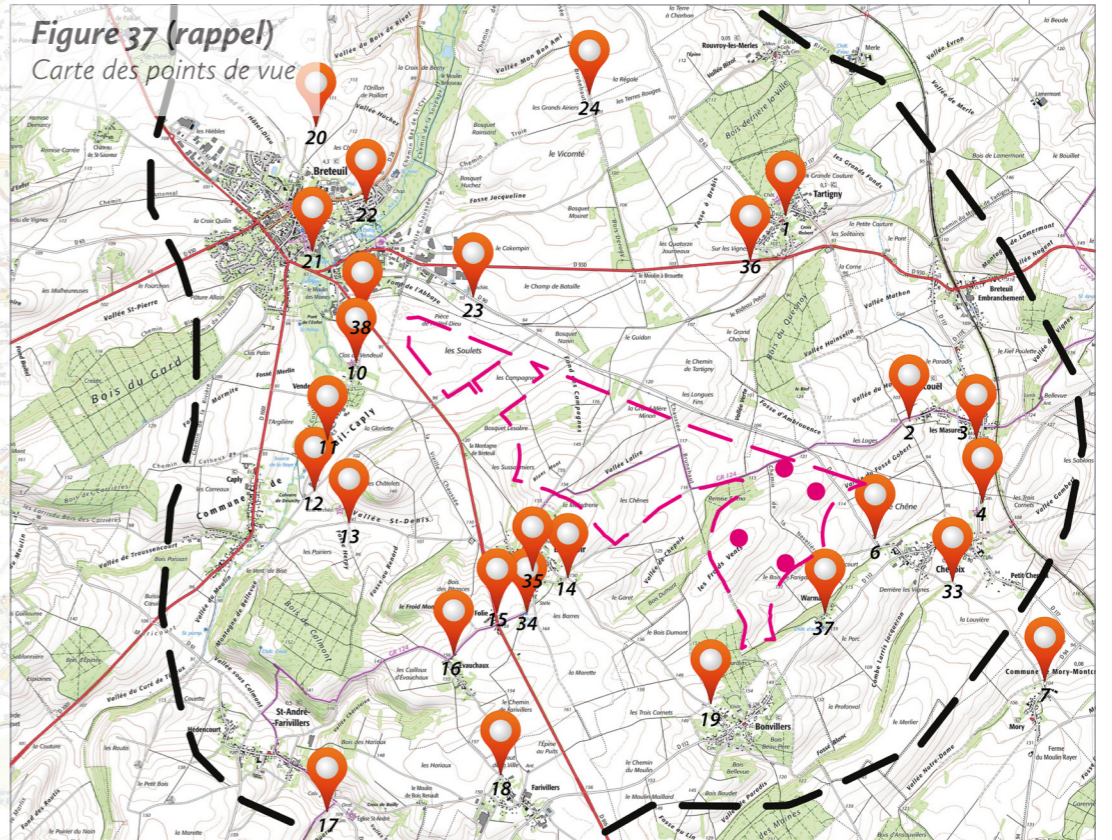
LOCALISATION DES POINTS DE VUE

-  Localisation et numérotation du point de vue

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne du projet

Figure 37 (rappel)
Carte des points de vue



Le carnet de photomontages comporte trente-et-un points de vue, qui permettent l'évaluation qualitative du projet éolien.

■ Ci-contre à gauche :

- Figure 37 : carte des points de vue
(fond : IGN)

2 - ÉTUDE DES INCIDENCES PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

2.1 - Principes et choix des points de vue

L'évaluation qualitative d'un projet éolien dans un paysage donné, visant à qualifier sa "réponse" aux enjeux, consiste à en proposer une représentation réaliste qui est celle du photomontage. Le terme de "photomontage" désigne en réalité une simulation infographique du projet. En retour, cette évaluation des enjeux permet d'en préciser certains, que l'analyse d'état initial ne peut pas forcément apprécier en fonction des éléments disponibles. Le photomontage offre une appréciation directe du projet, sensible, permettant d'évaluer son "degré de sensibilité" selon des critères spatiaux adaptés à l'objet éolien : visibilité, covisibilités, rapports d'échelle, lisibilité, effets de masse homogène ou hétérogène, etc. Les points de vue employés pour la réalisation de ces photomontages ne peuvent être exhaustifs. En revanche, ils se doivent d'être représentatifs des différents types de visibilités qui s'effectuent sur le périmètre et doivent permettre d'évaluer la "réponse" du projet aux enjeux.

39 points de vue ont été retenus (fig. 37).

Précisons le choix de ces points de vue :

- une ZIV (Zone d'Influence Visuelle) réalisée pour le projet permet déjà d'obtenir une première appréciation de la visibilité totale d'un projet sur le site. Les points de vue sont choisis préalablement d'après cette ZIV (pages suivantes),
- leur répartition obéit tout d'abord à la logique des enjeux décelés, majoritairement présents dans les périmètres d'étude immédiat et rapproché. C'est pourquoi ceux-ci regroupent vingt-et-un points de vue pour le périmètre immédiat et huit pour le périmètre rapproché,

- les points de vues ont tous été choisis pour leur dimension "signifiante" : ce sont des points de vue qui correspondent à l'expérience du plus grand nombre, dans le cadre de vie, de la visite des lieux et sites patrimoniaux et des loisirs,

- enfin, trois points de vue dans le périmètre d'étude éloigné permettent d'illustrer les enjeux qui y portent (nettement plus faibles), dont la tour de le site de l'ancienne abbaye Saint-Martin et son église à Saint-Martin-aux-Bois.

2.2 - Caractéristiques des photomontages

Les prises de vue ont été réalisées avec une focale de moyen grand angle (environ 35 mm argentique). Les images ont ensuite été montées en panoramique. Les prises de vue ont été réalisées par temps dégagé afin de bénéficier d'une bonne profondeur des horizons de vision.

Le champ angulaire dans lequel nous pouvons obtenir un regard analytique (différenciation des couleurs, reconnaissance des signes...) est de 60° environ. Une focale de 35 mm étant de l'ordre de 60°, on se rapproche du champ visuel. Toutefois, l'emploi des panoramiques permet soit de "contextualiser" la prise de vue, soit de balayer l'ensemble du projet, en raison d'une distance de prise de vue proche. La vue panoramique initiale est présentée dans un cadre de 120°.

Les simulations présentées à "taille réelle" ont un champ angulaire de 40°. Cela donne une distance d'observation de l'ordre de 40 cm sur un A3. Il s'agit de l'application du théorème de Thalès pour représenter la taille réelle des éoliennes sur le papier (format A3).

2.3 - Présentation des photomontages

Les photomontages sont donc présentés dans le carnet de photomontages ci-après. Ce carnet a appliqué la dernière méthodologie du Guide national éolien d'octobre 2020, avec toutefois certaines adaptations que nous détaillons ci-dessous.

Les photomontages sont présentés sur cinq pages :

La première page contient :

- les informations sur le point de vue (localisation, distance de l'éolienne la plus proche et la plus éloignée, etc.) et deux extraits cartographiques. Un sur fond 1/100 000 pour la localisation du point de vue et un second sur fond 1/25 000 avec la valeur du champ angulaire de la prise de vue qui est représentée, ainsi que les éoliennes du projet,

- la vue d'état initial dans un cadre de 120° pour une distance d'observation de 45 cm.

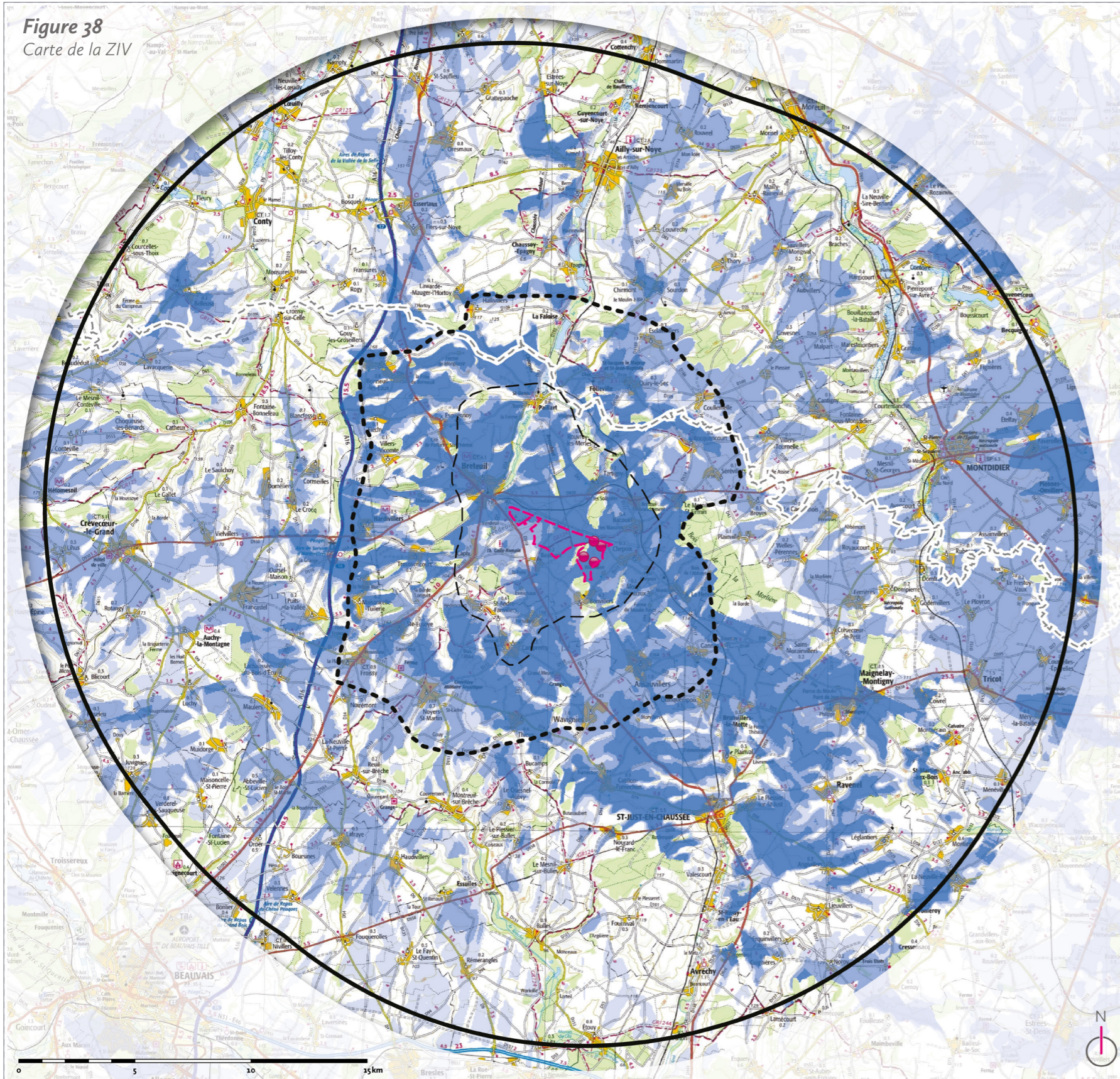
La seconde page contient :


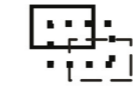

- "l'esquisse colorée plein cadre" dans un cadre de 120° pour 45 cm de distance d'observation. Cette esquisse présente les silhouettes des éoliennes du projet et du contexte pour permettre leur repérage selon une typologie de code-couleur. Ainsi les éoliennes du projet apparaissent en **magenta** sur chaque image. Cela permet de toujours placer dans l'espace les éoliennes, malgré les éventuels masquages du bâti, du relief ou de la végétation. Les projets accordés sont simulés en **vert** et ceux en instruction en **orange**. Il a été choisi de représenter les silhouettes des parcs en service également, simulés en **bleu**.

- la vue réaliste 120°.




Enfin, les trois pages suivantes présentent la vue réaliste en trois fois 40°.

Figure 38
Carte de la ZIV



-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
Périmètre d'étude rapproché (de 5 à 12 km)
Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)
-  Limites départementales

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

-  Toute la hauteur de l'éolienne
-  Le diamètre du rotor
-  La longueur d'une pale

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne du projet

Figure 38 (rappel et
ZOOM, fond 25000)

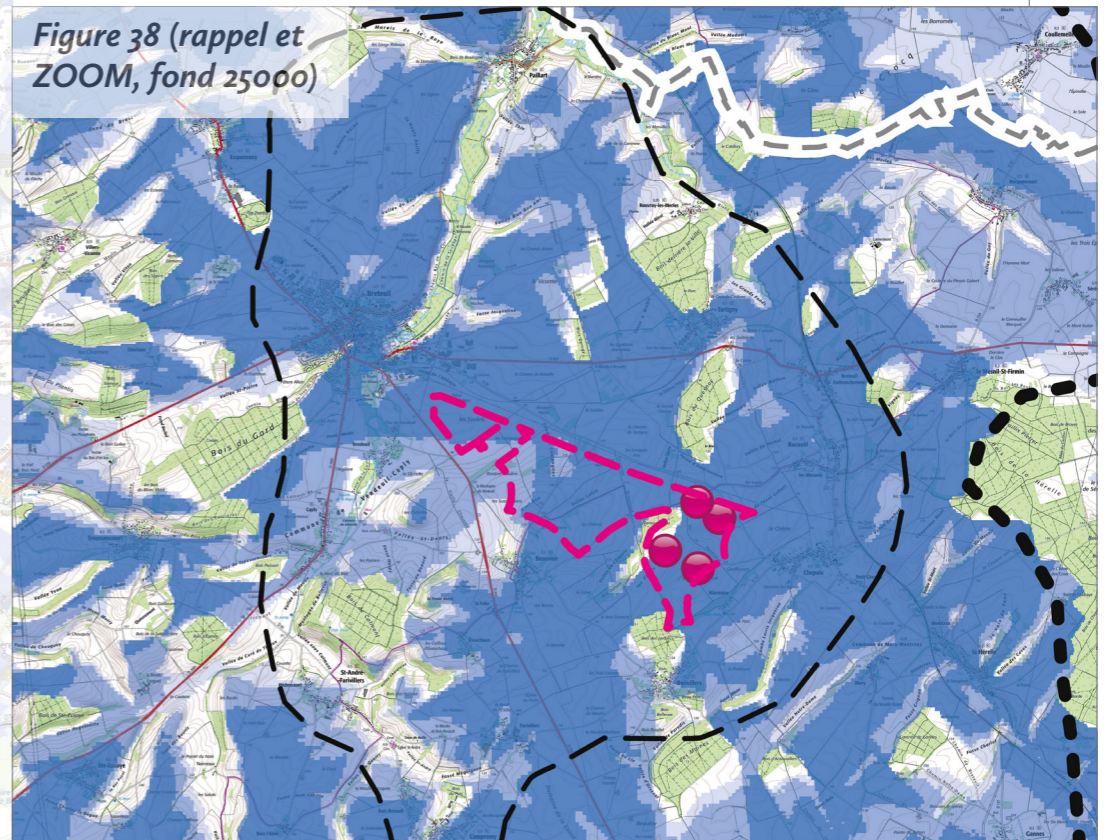
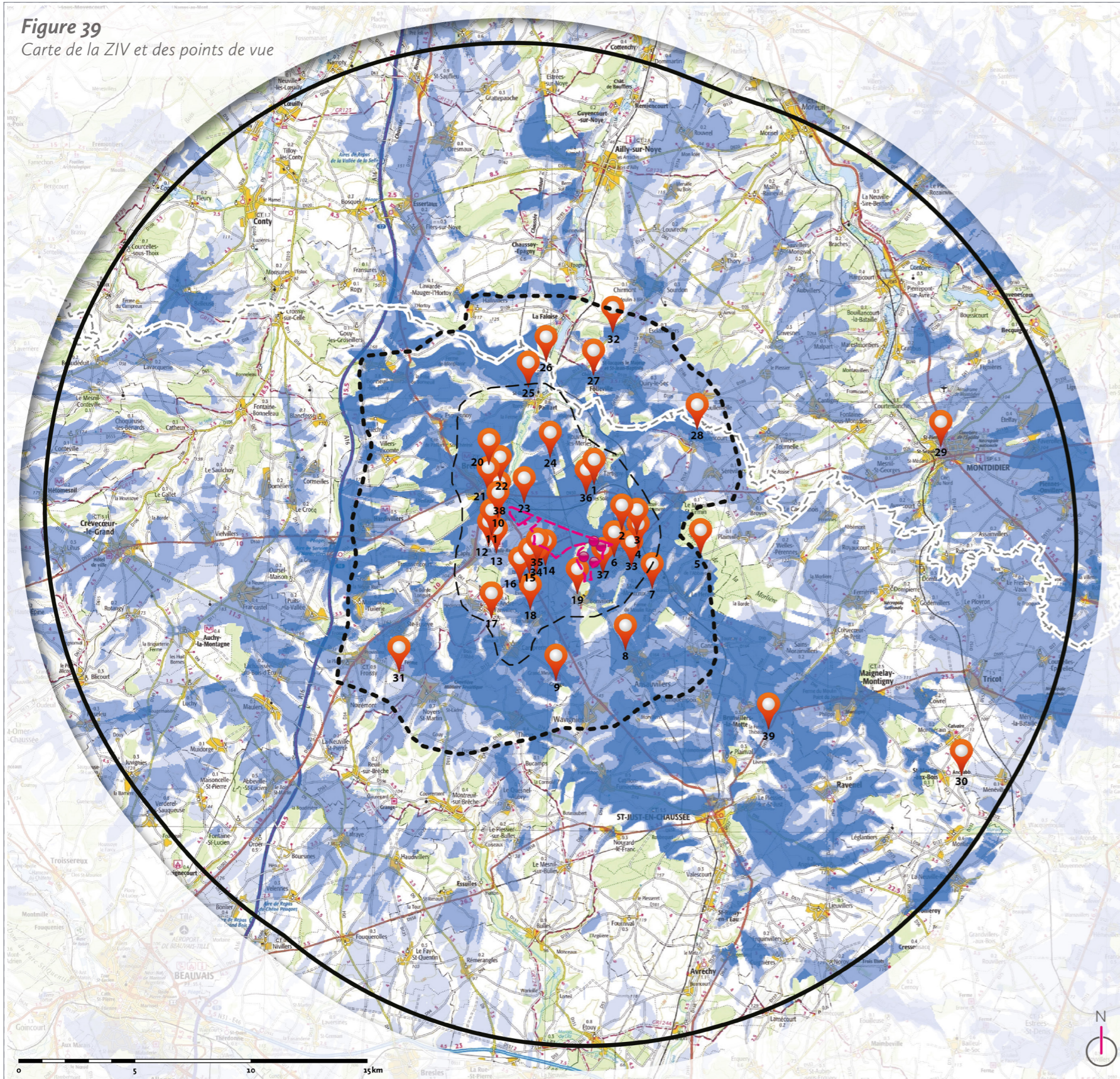





Figure 39
Carte de la ZIV et des points de vue




-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
Périmètre d'étude rapproché (de 5 à 12 km)
Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)
-  Limites départementales




LOCALISATION DES POINTS DE VUE

-  Localisation et numérotation du point de vue

CONTEXTE ÉOLIEN

-  Éolienne du projet

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

-  Toute la hauteur de l'éolienne
-  Le diamètre du rotor
-  La longueur d'une pale

